



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 26 août 2021

17 MILLIONS € POUR SOUTENIR LES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS ET D'AGRICULTURE URBAINE

3ème vague de l'appel à projets

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le plan France Relance veut entretenir cette dynamique.

Dans cette optique, 17 millions € du volet « agriculture » du Plan de relance ont ainsi été alloués au soutien de jardins partagés et collectifs, dont 320 000 € pour le département de la Seine-Maritime. Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections...) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraite, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximité...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Lors des deux premières vagues de l'appel à projets, 240 000 euros ont été attribués à 27 lauréats ; pour cette troisième vague, l'enveloppe restante s'élève à 80 000 euros.

Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime, service économie agricole, **du 25 août au 10 octobre 2021.**

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de renforcer son soutien aux **projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain** et aux projets qui permettent de donner accès au plus grand nombre, et en priorité aux plus démunis, à un jardin partagé ou collectif. Cette opération « quartiers fertiles » est pilotée par l'ANRU (Agence nationale de la rénovation urbaine).

Pour plus d'informations :

- Appel à projets national : <https://agriculture.gouv.fr/beneficiez-des-mesures-france-relevance-transition-agricole-alimentation-et-foret>
- Informations sur le plan de relance en Seine-Maritime : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret/Dispositifs-d-aides-exceptionnelles/Plan-de-relance/Mesure-11-Jardins-partages-et-collectifs>
- Contact opérationnel (service économie agricole à la DDTM 76) : ddtm-sea-plan-relevance@seine-maritime.gouv.fr
- Lien vers le formulaire de dépôt en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-relevance-jardins-collectifs-et-partages>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex